

impudence à son égard. Il consentit que sa lettre fût expédiée au cardinal Franckenberg, au nonce de Cologne, à l'évêque d'Anvers, à tout autre ecclésiastique digne de confiance, à condition que lui-même en fût prévenu. Deux membres des Etats de Brabant avaient assuré à Feller que cet intrigant avait gagné la faveur du pape en lui transmettant de petits renseignements présentés avec un air d'importance. Quand Feller lui eut écrit l'année dernière, il répondit par du verbiage qu'il connaissait lui-même son devoir, qu'il ne s'amusait pas à des petites gens et du fanatisme. Feller se sentait extrêmement accablé par ces intrigues.

Une lettre du 16 juillet nous apprend que Nisibi venait de lui écrire une lettre non signée très violente pour se venger d'un certain F. qui se plaignait d'attaques contre lui dans le Journal. La gouvernante générale Marie-Christine avait demandé la nomination de Nisibi en vue de renverser l'édifice des évêques belgiques et la déclaration du cardinal Franckenberg. Un prélat romain avait écrit trois fois à Feller pour l'avertir des dangers que cet homme pouvait lui susciter. Feller redoutait de graves conséquences pour lui-même, si cette lettre tombait dans d'autres mains. Son adversaire pouvait causer d'autres graves dégâts puisque le cardinal et l'évêque de Bruges étaient malades, l'évêque de Namur très âgé. A la même date, il écrivit à l'évêque d'Ascalon qu'il ne croyait pas que le serment constitutionnel imposé au clergé français fût permis, les serments insignifiants étant défendus par l'Eglise. Dans le même ordre d'idées, il avertit la bonne MIMI BRAHM, sa cousine, de se méfier des prêtres qui avaient quitté la France après avoir prêté ce serment, puisqu'ils ne s'étaient rendus à l'étranger que pour rentrer en France comme défenseurs et martyrs de la foi. L'évêque de Liège avait publié un édit contre eux pour les séparer des bons prêtres et pour empêcher toute hypocrisie. Une lettre du 1^{er} août au nonce de Cologne nous renseigne que ces prêtres étaient nombreux ; ils se basaient sur le silence du pape qui ne pouvait blâmer toutes les bêtises et scélératesses, mais qui devait être informé de ce subterfuge.

Un vieil ex-jésuite était aussi furieux contre Feller que le nonce par suite d'un article du 15 mai. Il était inquiet de voir LE CLERC à la tête des affaires ou du moins jouir d'une grande confiance de la part du gouvernement. Fait sans précédent, le président du Conseil de Malines avait été chargé de visiter des villes conquises et d'arranger leurs affaires. Ce fait jetait des nuages sur les vues du gouvernement.

Le 24 juillet, Feller écrivit au nonce de Cologne que Nisibi avait déjà collaboré à la sécularisation du couvent de St.-Rémy, qu'il était prêt à en faire d'autres. Alors qu'on rétablissait les couvents dans les Pays-Bas, on les supprimait de plein gré dans la principauté de Liège, l'entourage de l'évêque s'y prêtait par faiblesse, par cupidité et pour des raisons de politique, alors que le pape avait promis de ne plus permettre de sécularisations. Une lettre du 30 juillet au Père Rauscher nous apprend qu'à cette époque, Feller croyait à un rétablissement de la Compagnie. Le 1^{er} août, il renseigna le nonce de Cologne que la « clique de Christine » dont Nisibi faisait partie avait présenté à Vienne une requête couverte de deux mille signatures afin que les anciens gouverneurs généraux et leurs agents fussent rappelés. Il ignorait toutefois si ce nonce faisait partie du complot, mais tôt